



TECHNIQUE CULTURES



« C'est une culture qui se développe, sans risque agronomique », estime Baudouin de Varine-Bohan.

Le miscanthus se récolte avec une ensileuse, le plus tard possible avant la reprise de la végétation, vers la mi-avril. La culture reste en place au minimum vingt ans.

« Sur 197 ha, je cultive du miscanthus »

Cela fait maintenant dix ans que Baudouin de Varine-Bohan a converti son exploitation de grandes cultures en 100 % miscanthus.

Il ne voulait plus avoir à investir dans du matériel, et souhaitait s'affranchir des applications de phytos sur ses grandes cultures. Baudouin de Varine-Bohan, agriculteur à Morainville (Eure-et-Loir), a implanté du miscanthus sur l'ensemble de ses 197 ha en 2007 et 2008.

« Mise à part l'implantation de la culture, le miscanthus n'a pas besoin de fertilisation, et n'oblige à aucun traitement phytosanitaire, déclare-t-il. La matière qui est exportée n'est constituée quasiment que de carbone, car la majorité des nutriments est stockée dans les rhizomes de la plante pendant l'hiver. »

À propos de l'installation de la culture, l'agriculteur a travaillé avec Novabiom, selon lui, « l'entreprise de référence, du fait qu'elle dispose du matériel adéquat, inspiré d'un savoir-faire acquis de l'étranger ». L'implantation des rhizo-

mes représente un investissement d'environ 3 000 €/ha. Elle exige un sol très travaillé, à l'instar de celui des pommes de terre par exemple.

« Le miscanthus n'est pas une plante invasive, contrairement au bambou, car ses rhizomes ne sont pas traçants », rappelle l'agriculteur. Un point important pour l'acceptabilité d'une nouvelle parcelle par les voisins. « De plus, la variété cultivée, Miscanthus giganteus, est stérile. Les plumets n'ensemencent pas les parcelles voisines. » Beaudoin conseille tout de même de mettre en place un « sas » de quelques mètres entre les parcelles de miscanthus et celles adjacentes.

Sur ses terres de Beauce, l'agriculteur récolte entre 10 t/ha et 15 t/ha de matière sèche. « Je n'ai pas de système d'irrigation », précise-t-il, en expliquant que la graminée est sensible au manque d'eau. « Les meilleurs rendements sont

en Bretagne et en Normandie. » Sous le soleil du sud de la France et avec irrigation, le miscanthus peut produire jusqu'à 20 t/ha. « On sait qu'il pousse. Il n'y a pas de risque agronomique. Là où il faut mettre de l'énergie, c'est au niveau de la vente. Actuellement, le marché s'étend, en revanche, il faut se faire connaître », estime-t-il (lire encadré ci-dessous). Il considère qu'un prix de vente de 120 €/t - 130 €/t permet à un producteur de s'y retrouver.

ANTICIPER LE STOCKAGE

La destruction se fait mécaniquement (outils à disques et à dents) et chimiquement (antigraminées). « Le but est d'épuiser les rhizomes et de les dessécher au soleil pendant l'été. Cela fonctionne bien », assure-t-il. Une culture, du blé par exemple, peut être semée l'automne suivant la dernière récolte.

D'après l'exploitant, un autre point à prendre en compte avant de se lancer est la mise en place de bâtiments de stockage afin de garder les copeaux au sec. Il considère que le système de protection des copeaux par une bâche en bout de champs est trop difficile à gérer avec de gros volumes.

HÉLÈNE PARISOT

LA DEMANDE EST FORTE ET SUPÉRIEURE À L'OFFRE



Les copeaux ont un pouvoir d'absorption important.

« Il n'y a pas une seule année où je n'ai pas réussi à vendre toute ma production. La demande est forte, et reste supérieure à l'offre », indique Baudouin de Varine-Bohan. Les débouchés sont variés et évoluent rapidement.

« Au début, je vendais l'ensemble de ma production à une usine de déshydratation en tant que culture énergétique. Cette année, la quasi-totalité servira de litière dans des élevages de volaille. » D'autres débouchés sont plus ou moins développés : le paillage horticole, la complémentation pour l'alimentation des ruminants, le béton de miscanthus ou encore les plastiques biosourcés.

À SAVOIR

Le miscanthus est éligible aux surfaces d'intérêt écologique (SIE) depuis le 1^{er} janvier 2018. Aussi, 1 ha de miscanthus équivaut à 0,7 ha de SIE.